

Délibération  
Du Comité Syndical  
Du 11 octobre 2016

**A1 : Révision du Plan de Déplacement Urbain – Approbation**

*Rapporteur : Monsieur Guy BEGUE, Vice-Président délégué aux relations avec les communes et au PDU*

Par délibération du 21 avril 2015, le Comité Syndical a arrêté, à l'unanimité de ses membres, le projet de révision du Plan de Déplacement Urbain.

La phase de consultation des Personnes Publiques Associées s'est déroulée de juin à septembre 2015.

Le projet arrêté a reçu un avis favorable de la part de l'ensemble des personnes consultées.

Une réserve a été formulée par les services de l'Etat (DDTM) sur la compatibilité du projet avec le Plan de Protection de l'Atmosphère précisant que le « document gagnerait à afficher des objectifs chiffrés concernant la qualité de l'air ».

Les dispositions du décret n°2016-753 du 7 juin 2016 relatif aux évaluations des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques à réaliser dans le cadre des Plans de déplacements urbains ont permis de chiffrer les seuils à respecter pour atteindre les objectifs du PPA.

Ces préconisations sont intégrées dans l'annexe environnementale et permettent ainsi de lever la réserve formulée.

Le projet a été soumis à enquête publique du 07 mars au 08 avril 2016.

Trois commissaires-enquêteurs désignés par le Tribunal Administratif de Lille ont tenu des permanences au sein de chaque mairie des communes relevant du ressort territorial du SITAC. Parallèlement le public a pu user de son droit d'expression par courrier ainsi que par le biais des registres mis à disposition.

Le rapport de la commission d'enquête fait état d'un avis favorable avec trois réserves.

Aussi, un complément au projet de révision a été rédigé pour apporter des informations complémentaires visant à lever les réserves et les fiches actions 11.3 « suivre et évaluer le PDU » et 2.5 « offre fluviale pour les voyageurs » ont fait l'objet de précisions.

Le document n°9 intitulé « levée des réserves » est intégré au Plan de Déplacement Urbain révisé.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **APPROUVE** le Plan de Déplacement Urbain révisé du SITAC.

**13 VOIX POUR - 2 ABSTENTIONS**

Décision rendue exécutoire

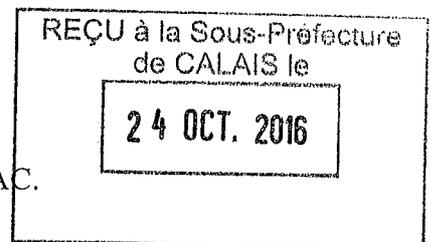
Le 24/10/2016

Certifié exact  
L'ordonnateur

Pour extrait

Le Président

Philippe MIGNONNET



## COMITE SYNDICAL

---

### SEANCE DU 11 OCTOBRE 2016 HOTEL COMMUNAUTAIRE

---

L'an deux Mille seize, le mardi 11 octobre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'Hôtel Communautaire sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le mercredi 05 octobre deux mille seize.

---

#### Présents :

##### Titulaires :

Monsieur Guy BEGUE  
Madame Malika BOUAZZI  
Monsieur Patrice CAMBRAYE  
Monsieur Daniel DARCHEVILLE  
Madame Anne DECAESTECKER  
Madame Jacqueline DEWET  
Monsieur Gérard GRENAT  
Monsieur Michel HAMY  
Monsieur Philippe MIGNONET  
Madame Muriel WULVERYCK

##### Suppléants :

Madame Patricia BASSET  
Madame Sylviane PETIT  
Monsieur Henri WAROCZYK

#### Excusés :

Monsieur Philippe ANOT, pouvoir à Monsieur Guy BEGUE  
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Monsieur Philippe MIGNONET  
Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE  
Monsieur Alain FAUQUET  
Madame Maïté FRISCOURT  
Madame Joëlle L'ANNOY  
Monsieur Fabrice MARTIN  
Monsieur Pascal PESTRE  
Monsieur Jean Pierre ROBBE

#### Absents :

Monsieur Raymond LEFEBVRE  
Monsieur Philippe VERON

